



Installateur de Matériel d'Alarme et de Vidéosurveillance

Décembre 2004

Fonctions



Présentation générale

Les systèmes de sécurité concernent principalement la protection contre les intrusions et contre le risque d'incendie. L'installation de matériel électronique de sécurité peut concerner :

- Les établissements industriels et commerciaux qui représentent la plupart des demandes ;
- Les petits commerces ;
- Certains chantiers comme des tunnels routiers.
- Les particuliers ;

Le marché de l'alarme et de la sécurité individuelle en France est assez peu développé en comparaison avec nos pays voisins. Ainsi, on estime que seulement 6% des Français contre 40 à 80% des Européens utilisent un système de protection. Le marché est cependant **en plein développement et des études annoncent une progression annuelle de 20%**.

Fonctions

Le rôle de l'installateur est d'équiper un lieu afin d'assurer la sécurité et le confort des personnes et des biens. Selon l'organisation et la taille de l'entreprise dans laquelle il travaille, il a plus ou moins de responsabilités et d'activités.

L'analyse des besoins

Cette étape est la plupart du temps confiée au chargé d'affaire de l'entreprise de sécurité. Il rend visite aux clients pour analyser leurs besoins : que veulent-ils exactement, de quoi ont-ils besoin, quels sont les risques potentiels... Chaque demande est unique, il est impossible d'appliquer un schéma global. Il conseille le client pour définir le système de sécurité approprié en veillant à ne pas succomber à la course au suréquipement.

L'inspection des lieux

Là encore, ce rôle est souvent affecté au chargé d'affaire. Il inspecte les lieux pour définir les endroits stratégiques (la chambre des parents par exemple contient souvent des objets de valeur comme des bijoux), les entrées à risque (fenêtres, portes...) et les spécificités de la structure (le type de chauffage, d'éclairage, l'environnement par exemple).

Ces deux activités ne sont généralement pas assurées par l'installateur, mais dans certaines entreprises, notamment les plus petites, il peut en être chargé si le poste de chargé d'affaire n'existe pas.



Paroles de Professionnel

Monsieur Pascal NOWAK, gérant de la société Espace'Com à Chalon sur Saône.

Cette entreprise de six salariés, dont deux techniciens, intervient dans les domaines de la téléphonie, de l'alarme vol/incendie, de la connectique informatique, de la vidéo surveillance et du contrôle d'accès.

Nous avons interrogé Monsieur Nowak sur son activité liée à la sécurité (alarme, vidéosurveillance...) qui représente 40% environ de son activité globale. Les clients d'Espace'Com sont essentiellement des PME/PMI qui s'équipent pour protéger leurs locaux et leurs parkings pour éviter le vol de matériel, des grandes surfaces, des bureaux de tabac, des établissements recevant du public comme des écoles, des mairies, des maisons de retraite, des hôtels...

"La vidéosurveillance est en plein essor. Elle permet de garder une trace de ce qui se passe dans les locaux ou sur le parking. Aujourd'hui, les images sont enregistrées sur disque dur et sont infalsifiables. On en installe beaucoup en grande surface, une vingtaine par site environ. La maintenance n'est pas très importante derrière. La pose d'alarmes (vol ou incendie) représente la plus grande part de notre activité, 60% environ, et nécessite plus de maintenance ou de dépannage. Les alarmes sont reliées à des sociétés de surveillance externes qui appellent les personnes de l'entreprise qui sont d'astreinte."

Une fois que Monsieur Nowak ou un de ses deux commerciaux a rencontré le client, effectué une visite des locaux, choisi le matériel et établi un devis, une fiche de travail est rédigée et remise au technicien en charge du chantier. *"Je préfère aller sur le chantier avec mon technicien pour lui montrer ce qui a été décidé. Après, il est autonome, je lui fais confiance pour respecter les délais et faire du bon travail."*

Fonctions (suite)



La conception du système de sécurité

En fonction des observations du chargé d'affaire, des demandes des clients et des réglementations, un système de sécurité est mis en place. L'installateur participe à cette étape de conception. Un dossier d'étude contenant des informations (plans et notices) et un devis sont remis au client. La difficulté est de choisir le bon matériel au milieu d'une offre très abondante et de prix très variables. Les systèmes de sécurité allient électronique et informatique et nécessitent des compétences dans les deux domaines. La stratégie mise en place doit être rigoureuse, il faut veiller à proposer une solution efficace.

L'installation

Il réalise alors l'installation d'après les plans fournis en respectant les consignes des concepteurs des appareils. Il procède à tous les réglages et raccordements nécessaires et peut mettre en place un système de programmation. Il vérifie ensuite le bon fonctionnement du système. Si besoin est, il modifie les plans pour tenir compte des modifications survenues.

Les équipements sont nombreux : vidéo surveillance, capteur de mouvement, sirène, caméra, détecteur de fumée, alarmes d'intrusion, contrôles d'accès... Il doit connaître les caractéristiques de chacun et être capable de lire les plans du fournisseur et les indications du concepteur. Chaque type est spécifique et nécessite un emplacement particulier (un détecteur de chaleur ne doit pas être en plein soleil par exemple). Il doit aussi faire attention à ce que l'alarme ne se déclenche pas pour un rien. Le système de sécurité doit être facilement accessible pour les dépannages et pas trop visible pour ne pas dégrader la vision d'ensemble du bâtiment.

L'explication

Il explique le fonctionnement du système aux clients. Cette étape "d'éducation" est très importante car elle permet par la suite de limiter les problèmes de mauvaise manipulation.

La maintenance

Par la suite, il gère le dépannage et la maintenance des appareils. Pour les problèmes mineurs qui résultent notamment de mauvaises manipulations, il n'est pas nécessaire de se déplacer, tout peut être réglé par téléphone.

Suite...

80% du travail de l'installateur consiste à tirer du câble. Il faut pour cela avoir de bonnes connaissances en électricité. *"C'est un métier qui demande d'avoir une certaine force physique, surtout pour tirer du câble ou porter des équipements comme des tourets. Le technicien est souvent dans des situations pas toujours très confortables, en hauteur dans des nacelles ou accroupi". Il fait également des moulures pour cacher les fils, un peu de plâtre pour boucher les trous... Une fois l'installation terminée, il est chargé de former le client (souvent le chef d'entreprise) et lui expliquer par exemple comment activer et désactiver l'alarme. Il doit donc avoir un bon sens relationnel et expliquer simplement. L'installateur intervient ensuite chez le client pour des dépannages ou pour honorer le contrat de maintenance. Cette activité ne représente que 10% de son temps. "La réactivité est une de nos priorités. Si un client appelle pour un problème sur une installation, j'envoie le plus rapidement possible quelqu'un. Mes techniciens sont d'astreinte un week-end sur deux".*

Les deux techniciens de l'entreprise se partagent le territoire, ils se déplacent principalement sur les zones de Chalon et de Montceau. Ils ne travaillent donc jamais ensemble. Selon la taille du chantier, et les besoins, des intérimaires sont recrutés pour les assister. *"Pour certains chantiers, j'emploie des intérimaires".*

Les deux techniciens de l'entreprise n'ont pas suivi de formation particulière dans ce domaine. *"Mes techniciens ont appris sur le terrain. Ce métier requiert diverses compétences. Il faut être autonome, travailleur, discret, rigoureux, dynamique, disponible, avoir le sens du relationnel. Ils doivent avoir des connaissances en électricité, en informatique, en mathématiques. Il doit aussi savoir lire des plans et en dessiner. Quand ils travaillent, ils sont seuls, ils doivent donc savoir gérer un chantier, faire un peu d'encadrement s'ils ont des intérimaires sous leurs ordres. Je leur fais confiance. Je pense donc que la meilleure solution est d'apprendre en pratiquant et en suivant les formations sur le matériel faites par nos fournisseurs."*

"C'est un métier d'avenir dans la mesure où il est difficile de trouver du personnel qualifié. Les salaires sont intéressants. Un technicien débutant commence forcément au SMIC mais son salaire augmente en fonction de sa rapidité à acquérir les compétences nécessaires à ce métier".

Conditions de Travail



Organisation et conditions de travail

Les déplacements sont très nombreux car il doit se rendre sur les chantiers. Ces déplacements peuvent engendrer des absences de plusieurs jours lorsque les chantiers sont éloignés de son domicile. L'amplitude horaire d'un installateur est importante : de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h (horaires indicatifs), il peut également travailler le soir lorsque c'est nécessaire.

L'installateur est susceptible de travailler dans des positions inconfortables et de soulever des charges qui peuvent aller jusqu'à 50 kg. Il peut travailler en hauteur et il doit donc avoir le sens de l'équilibre.

L'installateur fait souvent partie d'une équipe dont la taille est très variable. Il est alors sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

Conditions de Travail (Suite)



Qualités requises

- Être autonome et avoir l'esprit d'initiative : le technicien est souvent seul sur un chantier ;
- Faire preuve de discrétion ;
- Avoir le sens du contact et faire preuve de pédagogie (pour expliquer le fonctionnement des systèmes de sécurité à des clients qui n'ont pas de connaissances dans le domaine) ;
- Savoir lire et interpréter un plan ;
- Mobilité géographique minimale (permis indispensable) ;
- Avoir des compétences en électronique et informatique ;
- Être en bonne condition physique, avoir le sens de l'équilibre et avoir une bonne vision (notamment de près). Le technicien porte des rouleaux de câble allant jusqu'à 50kg, il travaille souvent accroupi ou en hauteur dans des nacelles. L'installateur ne doit souffrir ni de problèmes de dos, ni de vertige ;
- Avoir des bases en anglais (certaines notices sont en anglais).

Évolution de carrière et Salaires

Le salaire est évolutif, il augmente avec l'expérience et les compétences de l'installateur. Cela peut aller du SMIC à environ 3 048 € par mois pour un très bon installateur qui gère aussi l'aspect commercial. Le matériel évolue très rapidement, l'installateur doit sans cesse se former auprès des fabricants.

L'installateur a de plus grandes chances d'évoluer rapidement s'il travaille au sein d'une grosse structure. Il peut devenir chef d'équipe ou chargé d'affaire.

L'installateur peut s'orienter vers la domotique comme complément d'activité. La domotique est l'ensemble des technologies qui permettent une gestion automatisée d'une maison. Par exemple, elle permet de programmer l'ouverture automatique du garage, l'éclairage en fonction de l'heure...

Marché de l'emploi



L'installateur exerce généralement dans le secteur du bâtiment et de l'électricité générale, notamment chez :

- des constructeurs de matériels ;
- des constructeurs installateurs ;
- des installateurs.

Le marché semble porteur d'emplois. Les stagiaires des formations trouvent, pour peu qu'ils soient mobiles, rapidement et facilement un poste dans leur domaine. Il est à noter que le nombre de stagiaires par formation est peu important.

L'intérim peut être un moyen de recrutement dans certaines entreprises.

Les femmes sont encore peu présentes dans ce secteur traditionnellement masculin, mais cette profession leur est accessible.



Diplômes

Il existe une mention complémentaire de niveau V intitulée IMES (Installation de Matériel Électronique de Sécurité) ouverte après un CAP ou BEP Électrotechnique ou Électronique ou un Bac Pro. Cette Mention complémentaire a été créée à la demande des professionnels de la sécurité et des syndicats pour palier un manque de personnel qualifié.

Les Organismes de formation

• Technicien en courants faibles

Le Greta Dijon BITP propose une formation de Technicien en courants faibles (aussi appelée Technicien Voix Données Images) qui correspond à la mention complémentaire IMES.

Dates d'inscription : à partir de mai-juin

Dates de formation : fin septembre à fin juin

Lieux de formation : Dijon (21) (dans les locaux du Lycée Hippolyte Fontaine)

Durée : 16 semaines en cours et 16 semaines en entreprise. Alternance de 15 jours en entreprise et 15 jours en centre.

Pré-requis : Bac STI ou Bac Pro EIE ou expérience professionnelle

Type de formation : En formation continue dans le cadre du conventionnement par le Conseil Régional de Bourgogne.

Sélection : pour les personnes titulaires du Bac seulement un entretien, pour les autres tests et entretien.

Coût : Formation gratuite et pouvant ouvrir droit à rémunération dans le cadre du conventionnement par le Conseil régional de Bourgogne

Programme :

- dessin technique
- technologie des systèmes (détection, signalisation, évacuation...)
- étude de composants, intégration, mise en service, paramétrage, maintenance, réglage
- maths, sciences
- communication écrite et orale
- vie sociale et professionnelle
- anglais

Validation : CQP de la métallurgie de niveau IV

Coordonnées :

GRETA Dijon BITP
5 rue de Longvic
21300 CHENOVE
03 80 54 39 00
Contact : Monsieur Achard

• L'AFPA propose des formations gratuites et rémunérées

Renseignements au : 0 800 02 8000 ou au Service d'orientation professionnelle AFPA de votre département (en Saône-et-Loire : 03.85.42.58.70. à Chalon Ou 03.85.80.40.95. Au Creusot).

	Technicien en installations de surveillance intrusion (TISI)	Technicien en installations de détection incendie (TSSI)
Dates d'inscription :	Toute l'année	Toute l'année
Dates de formation :	2 à 3 sessions par an	2 à 3 sessions par an
Lieux de formation :	Hazebrouck ou Montpellier	Hazebrouck, Montpellier ou Plessis-Robinson
Durée :	10 mois	10 mois
Public :	Demandeurs d'emploi	Demandeurs d'emploi
Pré-requis :	- Niveau 1ère technique F2-F3 ou STI - BEP électricité générale et expérience	- Niveau 1ère technique F2-F3 ou STI - BEP électricité générale et expérience de 3 ans minimum dans les courants faibles
Type de formation :	Formation AFPA à temps plein	Formation AFPA à temps plein
Validation :	CFP de niveau IV (niveau Bac)	CFP de niveau IV (niveau Bac)
Sélection :	Batterie de tests de l'AFPA et entretien	Batterie de tests de l'AFPA et entretien
Coût :	Formation gratuite et rémunérée	Formation gratuite et rémunérée